

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UCR DU 27 JANVIER 2010

L'assemblée générale de l'UCR s'est tenue ce 27 janvier 2010 dans les locaux du casino des Atlantes qui nous a gentiment accueillis et que nous remercions pour son accueil.

La participation à cette réunion a été supérieure à celle observée antérieurement avec plus de 60 % d'adhérents présents ou représentés . Merci aux présents .

Le président a présenté les rapports moral et financier, selon la trame de la présentation jointe.

I Rapport moral :

I-1 Vie associative :

On note une stabilité du nombre global des adhérents mais le président déplore une faible participation active à la vie de l'association et encourage chacun à utiliser le blog et sa rubrique "forum" pour faire part de ses suggestions, critiques etc...

I-2 Evénements majeurs de l'année :

I-2-1 Nouveau plan de stationnement :

Les tarifs de l'été 2009 ont été jugés prohibitifs et l'association, au sein de la FACSO, a suggéré un certain nombre de pistes qui ont été reprises en grande partie par la mairie pour aboutir aux décisions récemment divulguées dans la presse. L'assemblée valide les suggestions faites.

Il faut noter que très peu de commerçants du remblai ont participé à l'opération "1 heure de parking gratuit" pour le client . Cette opération continue néanmoins sur la ville.

Il est rappelé également qu'il vaut mieux que les places de parking gratuites ou non, au voisinage de nos commerces soient à disposition de nos clients plutôt qu'à celles de nous mêmes ou de nos employés.

I-2-2 Plan de circulation :

Le sondage fait par l'association s'est conclu par un avis globalement favorable à l'adoption définitive du nouveau plan de circulation. Néanmoins, un certain nombre de points doit être repris et amélioré dont notamment, la question de la rue du Boulet Rouge et celle du sens unique du port de pêche.

Nos suggestions ont été transmises par écrit à Monsieur le Maire. Aucune réponse n'a été reçue à ce jour, mais une réunion imminente devrait avoir lieu pour en débattre. L'assemblée soutient les suggestions décrites dans la présentation.

I-2-3 Animations :

Les principes retenus en 2009 par la ville en matière d'animation seront sans doute reconduits en 2010.

L'assemblée valide les orientations proposées dans la présentation et demande à ce que la question des animations soit remise à plat ; nature ? emplacement? service animation etc.(voir présentation)

I-2-4 Vie économique :

Une grande majorité des commerçants du remblai subit depuis novembre 2009 une baisse significative de leur chiffre d'affaires. Cedric Pizon attribue cette perte aux travaux en cours , et invite les autres commerçants à le rejoindre dans une demande d'indemnisation auprès de la mairie par voie judiciaire. Selon ses informations, "cette démarche serait sûre d'aboutir". Les informations dont dispose Jacques Ouvrard ne permettent pas d'arriver aux mêmes conclusions. Quoiqu'il en soit, la démarche judiciaire ne peut être qu'individuelle.

Jacques Ouvrard demandera un entretien au maire pour débattre de cette question et des aménagements possibles. Une délégation composée de Coté remblai, Le Surf , Madison Avenue et Arundel l'accompagnera à ce rendez-vous.

II Rapport financier: adopté

III Renouvellement du bureau :

Franck Hernandez est élu secrétaire, Philippe Leleu remplace Brigitte Leleu comme trésorier , le reste du bureau est reconduit

L'assemblée se termine par le partage de la galette des rois